



**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

Je certifie que la réquisition présentée le 2017-02-06 à 13:06 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 22 885 884.

Le fichier de signature électronique ECACL22_885_884.sig, qui accompagne ce document, émis par **M^e Stéphanie Cashman-Pelletier, L'Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Sous seing privé
Nature générale :	Avis de décontamination
Nom des parties :	Requérant Samcon Secteur 9 inc.

2017 -02- 06

22 885 884

AVIS DE DÉCONTAMINATION

(Article 31.59 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

- La qualité des sols du terrain permet un usage résidentiel ou sensible (art.1 a. du RPRT) (respecte les valeurs limites de l'Annexe I du RPRT)
- La qualité des sols du terrain ne permet pas un usage résidentiel ou sensible (art.1 a. du RPRT) (ne respecte pas les valeurs limites de l'Annexe I mais respecte les valeurs limites de l'annexe II du RPRT)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Ville de Montréal, ce troisième (3^e) jour de février de l'an deux mille dix-sept (2017).

COMPARAÎT :

SAMCON SECTEUR 9 INC.

Ayant son siège social situé au
815, boulevard René-Levesque Est
Montréal, Québec
H2L 4V5

Agissant aux présentes et représentée par Salvatore (Sam)
SCALIA, président et secrétaire, dûment autorisé aux fins
des présentes par une résolution du conseil
d'administration adoptée le quatorze (14) juin deux mille
seize (2016).

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites réglementaires, tel que précisé au point 6 de cet avis et qui apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2, et, le cas échéant, d'une mention des restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier devenues caduques du fait de la décontamination.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Des terrains ou emplacements connus et désignés comme étant :

- 1.1 Les lots numéros **UN MILLION SIX CENT QUARANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 641 982)** au Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Laval.
- 1.2 Portant l'adresse civique **70, boulevard des Laurentides**, en la ville de Laval, province de Québec, H7G 2T3.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

SAMCON SECTEUR 9 INC. est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 18 174 970 et son adresse est 815, boulevard René-Lévesque Est, en la ville de Montréal, province de Québec, H2L 4V5.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

L'Immeuble est situé dans la ville de Laval et l'utilisation commerciale ou mixte (résidentielle et commerciale) est autorisée en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité (zone CA-4 du règlement L-2000).

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le plan de réhabilitation et le document suivant qui s'y rapporte :

Résumé de l'étude de caractérisation : «*Caractérisation environnementale complémentaire (Phase III) – Propriété située aux 70, boulevard des Laurentides et 1, rue Derome à Laval*», préparé par Sanexen Services Environnementaux Inc., le 31 mai 2016, Référence : RA14-391-1.

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation : «*Réhabilitation environnementale – Propriété située au 70, boulevard des Laurentides à Laval, (Québec)*», contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

5.1 un énoncé de la nature des contaminants enlevés, éliminés ou présents dans le terrain et dont la concentration n'excède pas les valeurs limites réglementaires applicables;

5.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain en fonction des valeurs limites réglementaires applicables ;

5.3 un résumé des travaux de décontamination qui ont eu lieu sur l'Immeuble;

5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;

5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

5.6 un énoncé de la présence de matières résiduelles (nature, localisation, volumes) dans le terrain, s'il en est;

Ce résumé est attesté par Bernard MEUNIER, expert # 143, en date du 14 décembre 2016, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

6. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE DÉCONTAMINATION

La mention est faite que :

- les restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier sont devenues caduques du fait de la décontamination des sols sous les valeurs limites réglementaires de l'annexe I du RPRT.

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ

À Montréal, le troisième (3^e) jour de février de l'an deux mille dix-sept (2017)

SAMCON SECTEUR 9 INC.

Par : Salvatore (Sam) SCALIA

ATTESTATION

Je, soussigné, Nathalie MUNGER, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce troisième (3^e) jour de février de l'an deux mille dix-sept (2017)

Nom : Nathalie MUNGER
Qualité : Notaire
Adresse : 507 Place D'Armes, Bureau 1300
Montréal (Québec) H2Y 2W8

Nathalie MUNGER, notaire

FORMULAIRE D'ATTESTATION

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN

Adresse : 70, boulevard des Laurentides, Laval (Québec)

N°s de lots : 1 641 982

Coordonnées : DEG.DEC.NAD83

Latitude : 45,561626°

Longitude : -73,682913°

Nom du cadastre : Cadastre du Québec

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU LOCATAIRE

Nom : Représentant : M. Denis Houle

Nom de l'entreprise : Samcon Secteur 9 Inc.

Adresse : 815, boulevard René-Lévesque Est, Montréal (Québec)

Code postal : H2L 4V5

N° de téléphone : 514 844-7300

N° de télécopieur : 514 844-5625

3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ

Titre : Résumé de l'étude

« Réhabilitation environnementale – Propriété située au 70, boulevard des Laurentides à Laval (Québec) », réf. : RA14-391-2

Firme : Sanexen Services Environnementaux inc.

Auteur : Christian Boulet

Date : 9 décembre 2016

Après vérification, j'atteste que le résumé représente bien le contenu de l'étude de caractérisation et est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

BERNARD MEUNIER

143

Nom de l'expert (en lettres moulées)

Numéro d'identification
de l'expert


Signature de l'expert

14 Décembre 2016

Date

p. j. Résumé de l'étude de caractérisation

19 janvier 2015

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

« Réhabilitation environnementale – Propriété située au 70, boulevard des Laurentides à Laval (Québec) », Sanexen Services Environnementaux inc., réf. : RA14-391-2, 9 décembre 2016

Identification du site	
Adresse	70, boulevard des Laurentides à Laval (Québec)
Cordonnées géographiques (centre du site)	Longitude : -73,682913° Latitude : 45,561626°
Superficie (m ²)	1 718,3 m ²
Lots actuels (projeté)	1 641 982
Cadastre	Cadastre du Québec
Zonage actuel, usage permis et code associé	CA-4 du règlement L-2000 permettant des usages de natures commerciale ou mixte (résidentielle et commerciale).
Propriétaire actuel	Samcon Secteur 9 inc.
Locataires	Non applicable
Utilisation actuelle	Vacant
Utilisation prévue	Inconnue pour le moment. Samcon désire vendre la propriété.
Chronologie des usages du site	1950-1970 : Garage d'entretien mécanique et station-service; 1970-1975 : Station-service; 1975-1980 : Vacant; 1980-2008 : Commerce de détail; 2008-2016 : Vacant.
Contexte	Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une éventuelle transaction immobilière impliquant un changement d'utilisation d'un terrain ayant supporté une activité désignée à l'annexe III du RPRT ¹ (article 31.53), soit celle d'une station-service (code SCIAN ² 4471). Un plan de réhabilitation environnementale a été approuvé par le MDDELCC ³ le 19 juillet 2016 (numéro de référence 7610-13-01-01806-10 401370760).
Portée des travaux	Réhabilitation environnementale par excavation et disposition hors site et vers des lieux autorisés par le MDDELCC pour enfouissement ou pour traitement.
Valeurs de référence applicables aux sols	Annexe I du RPRT. Zonage mixte, usage futur inconnu, l'usage le plus sensible (résidentiel) a donc été retenu pour déterminer l'objectif de réhabilitation. Les travaux de caractérisation ayant démontré que les concentrations élevées en manganèse rencontrées dans les sols représentent des teneurs naturelles, ces sols sont considérés respecter les valeurs de référence applicables. Comme décrit dans le plan de réhabilitation, la gestion des sols présentant des concentrations élevées en manganèse seulement a donc été effectuée en fonction des recommandations du <i>Cadre de gestion (manganèse)</i> ⁴ .
Date des travaux	19 au 26 septembre 2016
Excavations	3 excavations (EX1 à EX3) et excavation des sols d'une fosse d'un ancien vénér souterrain aménagé dans le roc. Profondeur moyenne respective de 1,2 m, 0,8 m, 0,8 m et 2 m et superficie totale d'environ 200 m ² .

1 Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, Q-2, r.37).

2 Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Statistique Canada.

3 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

4 *Cadre de gestion des teneurs naturelles en manganèse*, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 28 mars 2012, mis à jour le 17 novembre 2014.

Qualité des sols en place dans les excavations finales	<p>Les sols laissés en place dans les excavations finales respectent les valeurs de référence applicables pour les HAP¹ (EX1 et EX3), les métaux² (EX2), les HP (C_{10-50})³ (EX2 et EX3) et les HAM⁴ (EX2), à l'exception de la paroi EX2-P4 où une concentration en zinc a été mesurée en limite de propriété.</p> <p>Il est à noter que 2 échantillons (EX2-P2-1 et EX2-P3-1) prélevés sur des parois finales à l'intérieur des limites de propriété montrent des concentrations en manganèse au-delà de la valeur limite de l'annexe I du RPRT. Comme stipulé dans le plan de réhabilitation environnementale approuvé par le MDDELCC, les sols présentant des concentrations élevées en manganèse et dont les autres paramètres analysés ont montré des concentrations inférieures aux valeurs de référence ont été gérés en fonction des recommandations du <i>Cadre de gestion (manganèse)</i> et ont donc été laissés en place.</p>
Qualité et quantité des matériaux disposés hors site	<ul style="list-style-type: none"> - 77,94 t.m. de sols présentant des concentrations en HAM et parfois en HAP ou HP (C_{10-50}) supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT et inférieures ou égales aux valeurs limites de l'annexe II (sols avec concentration en zinc supérieure à la valeur limite de l'annexe II du RPRT, mais inférieure à celle de l'annexe I du RESC au moment de la caractérisation) ont été disposées au site de Signaterre à Mascouche; - 220,71 t.m. de sols présentant des concentrations en HAP ou en HP (C_{10-50}) supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT et inférieures aux valeurs limites de l'annexe II ont été disposées au site de Waste Management Inc. à Sainte-Sophie; - 20,84 t.m. de sols présentant des concentrations en HAP supérieures aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT, mais respectant celles de l'annexe I du RESC, ont été disposées au site de Signaterre à Mascouche; - 2,49 t.m. de sols présentant une concentration en HP (C_{10-50}) supérieure aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT et de l'annexe I du RESC ont été disposées au centre de traitement Sol+ à Montréal-Est; - 36,70 t.m. de matières résiduelles composées de béton bitumineux (28,71 t.m.) et de béton de ciment (7,99 t.m.) ont été disposées au site de Carrière TNT à Laval.
Réservoirs	3 réservoirs souterrains d'une capacité d'environ 22 000 L chacun ont été découverts lors de la réalisation de l'excavation EX2. Ces réservoirs, remplis de sols présentant des évidences de contamination par des hydrocarbures, ont été dégagés, nettoyés et récupérés par l'entrepreneur pétrolier Groupe Colette inc. Ces travaux ont été approuvés par un vérificateur agréé (M. Benoit Tousignant de Logistik Unicorp inc.). Un quatrième réservoir de même capacité a été découvert à la limite de propriété. Ce dernier est situé à l'extérieur de celle-ci, sur la propriété de la Ville de Laval. Une membrane de polyéthylène a été mise le long de cette paroi afin de marquer la limite des travaux de réhabilitation réalisés. Il est présumé que ce réservoir a été abandonné de la même façon que les 3 réservoirs qui ont été découverts sur la propriété.
Qualité, quantité et mode de gestion des eaux en fond d'excavation	Aucune eau de surface ou souterraine n'a été interceptée durant le projet.
Remise en état du site	Les 3 excavations et la fosse de l'ancien vérin hydraulique souterrain ont été comblées à l'aide des sols de déblais conformes à l'usage du site provenant des travaux d'excavation (environ 34 m ³) et à l'aide de sable importé (306,62 t.m.) provenant de la sablière de Entreprises C. Arsenault à Sainte-Angèle-de-Prémont. La surface du terrain a été profilée pour la rendre relativement plane.

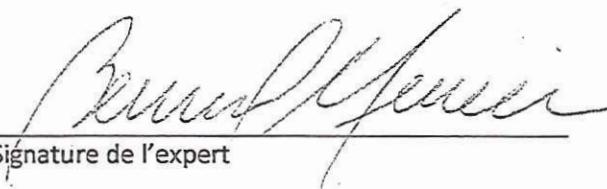
1 Hydrocarbures aromatiques polycycliques

2 Argent, arsenic, baryum, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, étain, manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium et zinc

3 Hydrocarbures pétroliers (C_{10} à C_{50})

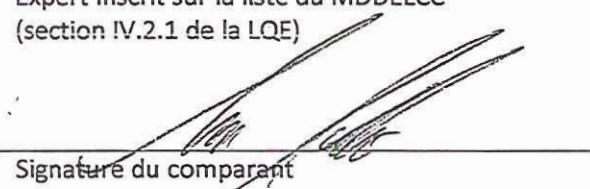
4 Hydrocarbures aromatiques monocycliques

État du site suite aux travaux de réhabilitation	<p>Suite aux travaux de réhabilitation, tous les résultats analytiques des échantillons prélevés des sols en place et des déblais réutilisés aux fins de remblayage sont inférieurs aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, à l'exception des sols représentant une paroi d'excavation située en limite nord-est de propriété le long du boulevard des Laurentides (EX2-P4) qui montrent un résultat en zinc excédant la valeur limite de l'annexe I, mais respectant celle de l'annexe II du RPRT (cette contamination ne proviendrait pas des activités visées à l'annexe III du RPRT ayant eu cours sur le site).</p> <p>La qualité environnementale de l'eau souterraine, prélevée des puits PO2 à PO4 en décembre 2014¹, respectait les critères RESIE pour tous les paramètres analysés, à l'exception d'une concentration en baryum dans le puits PO2 qui excédait le seuil d'alerte de 50 % du RESIE. Cette contamination ne semblait cependant pas attribuable aux activités s'étant déroulées sur le site puisque la première nappe d'eau souterraine circule au niveau du roc et que les sols ayant présenté des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT lors des travaux de caractérisation antérieure ont été excavés et disposés hors site. Les activités antérieures s'étant déroulées sur le site ne représenteraient plus une source potentielle de contamination pour l'eau souterraine.</p>
Recommandations	Enregistrement d'un avis de décontamination au Registre foncier du Québec.



Signature de l'expert

Bernard Meunier
Directeur principal – Environnement
Expert inscrit sur la liste du MDDELCC
(section IV.2.1 de la LQE)



Signature du comparant

143
Numéro
d'identification
de l'expert

14 Décembre 2016
Date

20 Dec 2016
Date

Ce document fait partie intégrante de l'Avis de décontamination.



Salvatore (Sam) Scalia

1 Voir le rapport suivant pour plus de détails : « Caractérisation environnementale complémentaire (Phase III) – Propriété située au 70, boulevard des Laurentides et au 1, rue Derome à Laval (Québec) – Rapport final », Sanexen Services Environnementaux inc., réf. : RA14-391-1, 31 mai 2016.